



## Renouvellement engagement militaire

Par **chappaz**, le **18/02/2008** à **19:53**

Bonjour,

Mon fils à signé un engagement militaire pour une période de 3 ans qui arrive à échéance le 28 février 2008.

il a signé un nouveau contrat pour 2 ans qui débute le 1er mars 2008 et qui mentionne également une période probatoire de 6 mois. A ce jour, il ne veut pas commencer son nouveau contrat au 1er mars, il veut quitter l'armée.

Est-ce-possible?